



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY

REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-048

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le **18 septembre 2026 à 14 h 00** sur convocation en date du 9 septembre 2026, par Monsieur Bernard CZECH, Président du C.C.A.S. Dûment convoqué, le Conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard CZECH, Président du C.C.A.S

Etaient présent(es) : Peggy ARTISSON, Bernard CZECH, François D'AMICO, Jean-Pierre DESTAILLEUR, Isabelle DOGIMONT, Dorothée LORTHIOS, Bernard MOREL, Bernard OLIVIER, WAGON Chantal

Absent(es) ayant donné procuration : Betty FONTAINE pouvoir à Bernard MOREL, Nathalie FERNANDEZ pouvoir à Jean-Pierre DESTAILLEUR, Jocelyne MARET pouvoir à Bernard OLIVIER, Georges LEMAITRE pouvoir à François D'AMICO, Jacqueline BRISSY pouvoir à Mme Dorothée LORTHIOS à partir de 14h15 délibération n° 2026-045

Excusé(es) : Alexandra DANIELCZYK, Djamel BOUTECHICHE, Françoise PLATEAU,

Absent(es) : Elodie FERLIN responsable résidence, excusée
Secrétaire de séance : Mme DESMONS Anita, Directrice du CCAS

OBJET : DECISION MODIFICATIVE CCAS

Note de synthèse :

A la demande du SGC, il convient de prendre une décision modificative pour :

- Modifier l'imputation pour les assurances
- Faire une provision pour dépréciation des créances
- Augmenter les crédits ouverts pour des opérations d'amortissements

DELIBERATION

Le Président expose à l'assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits de recettes et de dépenses du budget prévisionnel 2026 et d'opérer les modifications pour la section fonctionnement et investissement.

- 1/ Modifier l'imputation pour les assurances
- 2/ Faire une provision pour dépréciation des créances
- 3/ Augmenter les crédits ouverts pour des opérations d'amortissements

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser Monsieur le Président à effectuer cette délibération.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité soit 14 voix

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Président à prendre la décision suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	BP 2026	VIREMENTS DE CRÉDITS	BUDGET GLOBAL
011	6168	Primes d'assurances – Autres	6 500,00	127 400,00	133 900,00
011	60636-030	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	5 000,00	-2 000,00	3 000,00
011	6068-030	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	4 550,00	-750,00	3 800,00

011	6184-030	Versements à des organismes de formation	5 200,00	-450,00	4 750,00
012	6455	Cotisations pour assurance du personnel	127 400,00	-127 400,00	0,00
042	6811-065	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 118,00	240,00	3 358,00
65	65888-065	Autres charges diverses de gestion courante	163 447,00	-240,00	163 207,00
68	6817-030	Dotation aux dépréciations des actifs circulants	0,00	3 200,00	3 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	BP 2026	VIREMENTS DE CRÉDITS	BUDGET GLOBAL
013	6459-065	Cotisations Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	154 000,00	-37 000,00	117 000,00
70	708721-065	Remboursements de frais - Par les budgets annexes et régie non dotés de la personnalité morale	0,00	37 000,00	37 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	BP 2026	VIREMENTS DE CRÉDITS	BUDGET GLOBAL
040	28188-065	Opérations d'ordre de transfert entre sections - Amortissements autres	409,00	240,00	649,00
27	2745-100	Avances remboursables	1500,00	-240,00	1260,00

Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance à Auby,
 Le, 18-09-2026

Le Président

Bernard CZECH

